



COALA considère l'extrascolaire comme « **Tout espace-temps collectif dans lequel des enfants, des jeunes participent à des activités encadrées par des animateurs en-dehors du contexte familial.** »

- **Tout espace-temps** : le fait qu'une activité se déroule « après » l'école ou dans un lieu de type « culturel » ne suffit pas à la considérer comme extrascolaire.
C'est bien la combinaison d'un lieu, d'un moment et d'un processus de responsabilisation qui est nécessaire.
- **Collectif** : nous ancrons l'extrascolaire dans la richesse de la vie en groupe.
- **Des enfants, des jeunes** : si le décret ATL limite le soutien aux opérateurs agissant avec des enfants fréquentant l'enseignement fondamental, nous envisageons le public extrascolaire de manière plus large.
- **Participent à des activités** : la notion de participation nous semble primordiale. Il s'agit, pour l'enfant, le jeune, de pouvoir agir sur l'activité et son cadre.
- **Encadrées par des animateurs** : au-delà des mots « animateurs » ou « accueillants », c'est la présence active de personnes qualifiées mettant en oeuvre un projet pédagogique que nous visons.
- **Hors contexte familial** : l'extrascolaire est un 3^e espace-temps éducatif à part entière, au même titre que les espaces éducatifs de la famille et de l'école.

Secrétariat général
sg@coalanet.org

10 rue du Rivage
1300 Wavre
010 22 44 49

Régionale Brabant wallon
regionalebw@coalanet.org

10 rue du Rivage
1300 Wavre
010 22 40 01

Régionale Luxembourg
regionalex@coalanet.org

50 rue de châteaumont
6833 Botassart
061 65 60 05

Régionale Namur
regionalenamur@coalanet.org

10 rue Sur la Reppe
5300 Andenne
085 84 61 90

Régionale Liège
regionaleliege@coalanet.org

27 rue du Petit Bois
4500 Tihange
0497 04 04 26

Régionale Hainaut
regionalehainaut@coalanet.org

36 rue Haute
7604 Wasmes AB
0472 643 313

Organisation de jeunesse
pluraliste active
dans le secteur extrascolaire
au sens large :
Tout espace-temps collectif,
durant lequel un enfant, un jeune
participe
à des animations encadrées
avec des animateurs qualifiés.



Le logo « C'est extra », dessiné par Aster, a été créé dans le cadre des coordinations extrascolaires assumées par l'asbl COALA sur les communes de Gesves et Mont-St-Guibert.